



Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Télec. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

Direction des services opérationnels
- Travaux publics

Veuillez prendre note que la version française de ce document est celle qui doit prévaloir en cas de différence entre la version anglaise et la version française.

DEMANDE POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL D'UNE VOIE PRIVÉE

1. Consentement du propriétaire du chemin.

Article 4.3 du règlement portant le numéro 817-18 et ses amendements. L'autorisation du propriétaire pour l'entretien hivernal du chemin sur lequel se trouvent toutes les composantes de la voie privée est obligatoire.

Je (nous) soussigné(s), propriétaire(s) du chemin _____, autorise(nt) la Municipalité de Val-des-Monts à prendre en charge l'entretien hivernal de toutes les composantes de cette voie privée.

Autorisation

Propriétaire(s) (en lettres moulées)	Signature(s)	Adresse courriel

2. Demande des propriétaires de terrains adjacents à une voie privée pour son entretien hivernal.

Nous soussignés, propriétaires de terrains adjacents à la voie privée, connue comme étant le chemin _____, demandons à la Municipalité de Val-des-Monts la prise en charge de ce chemin pour en effectuer les travaux d'entretien hivernal, à nos frais, suivant une compensation décrétée par le Conseil municipal, et ce, selon les conditions énumérées au règlement portant le numéro 817-18 et ses amendements – Pour édicter les modalités concernant la prise en charge par la Municipalité de Val-des-Monts pour l'entretien des voies privées ouvertes au public par tolérance.

Note 1 : Il est important de savoir que la signature du propriétaire du chemin est obligatoire s'il est aussi propriétaire d'un terrain adjacent à cette voie privée.

				Pour recevoir
Propriétaire (En lettres moulées)	Adresse civique de la propriété sur le chemin concerné	Signature	Adresse courriel	<input checked="" type="checkbox"/> Info lettre (cochez s.v.p.)
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				
11.				
12.				

Propriétaire (En lettres moulées)	Adresse civique de la propriété sur le chemin concerné	Signature	Adresse courriel	<input type="checkbox"/> Info lettre (cochez s.v.p.)
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				
19.				
20.				
21.				
22.				
23.				
24.				
25.				
26.				
27.				
28.				
29.				
30.				

Note 2 : S'il vous faut plus de 30 signatures pour des propriétaires de terrains adjacents de la voie privée, s'il vous plaît, faites des photocopies du formulaire.